

ACTION URGENTE

UN ECRIVAIN TIBETAIN EMPRISONNE A L'ISSUE D'UN PROCES INIQUE

Druklo, jeune écrivain et blogueur tibétain (aussi connu sous son nom de plume Shokjang), a été condamné à trois années de prison, près d'un an après son arrestation. Il semblerait que cette condamnation fasse suite à un de ses articles dans lequel il a décrit la présence accrue de membres des forces de sécurité chinoises à l'approche d'un anniversaire tibétain politiquement sensible.



Druklo © DR

Le 19 mars 2015, **Druklo** (aussi connu sous son nom de plume Shokjang) a été emmené par des agents de la sécurité nationale alors qu'il se trouvait dans le canton de Tongren (Rebkong), dans la préfecture autonome tibétaine de Huangnan (Malho), dans la province du Qinghai, dans le nord-ouest de la Chine. Le 17 février 2016, il a été condamné à trois ans d'emprisonnement par le tribunal populaire intermédiaire du canton de Tongren. Les faits exacts dont il est accusé ne sont pas connus, mais ils ont trait au séparatisme. Il n'a pas pu prendre contact avec un avocat tout au long de sa détention et de son procès. Ses proches n'ont été informés de l'audience consacrée au jugement que deux jours auparavant. Druklo a l'intention de faire appel.

Druklo est un écrivain et blogueur tibétain bien connu pour ses articles dénonçant la situation actuelle dans les régions tibétaines. Le 16 mars 2015, soit quelques jours après le 56^e anniversaire du soulèvement manqué des tibétains contre le pouvoir chinois en 1959, il a publié sur son blog un article décrivant l'augmentation des patrouilles de police

dans les rues du canton de Tongren. Il avait déjà été placé en détention en 2010 alors qu'il étudiait à l'Université des nationalités de Lanzhou, dans la province du Qinghai, pour avoir écrit au sujet des manifestations tibétaines de 2008.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Druklo immédiatement et sans condition ;
- dans l'attente de sa libération, engagez-les à veiller à ce qu'il puisse communiquer régulièrement et sans restriction avec ses proches et des avocats, et qu'il soit protégé de la torture et de toute autre forme de mauvais traitement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 AVRIL 2016 À :

Directeur du Bureau de la sécurité publique de la préfecture autonome tibétaine de Huangnan

Wang Hucheng
Huangnan Aut. Prefectural Public Security Bureau
Huangnan People's Government Building
No.10 Xiaqiong Zhonglu
Longwuzhen, Tongren County
Huangnan Tibetan Autonomous Prefecture
Qinghai Province 811300
Chine

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur,*

Directeur du Bureau général du gouvernement de la préfecture autonome tibétaine de Huangnan

Jiang Mingkuan
General Office of the Huangnan People's Government
Huangnan People's Government Building
No.10 Xiaqiong Zhonglu
Longwuzhen, Tongren County
Huangnan Tibetan Autonomous Prefecture
Qinghai Province 811300
Chine

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur,*

Copies à :

Directeur du Bureau de la sécurité publique de la province du Qinghai

Wang Zhengsheng
Qinghai Provincial State Security Department
No 50 Bayi Zhonglu
Xining 810007
Chine

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse/s à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule d'appel.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 85/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/1437/2015/fr/>

ACTION URGENTE

UN ECRIVAIN TIBETAIN EMPRISONNE A L'ISSUE D'UN PROCES INIQUÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

En Chine, les Tibétains sont en butte à des discriminations et des restrictions de leur droit à la liberté de religion, d'expression, d'association et de réunion.

Druklo est né à Xiahe (Labrang), dans la province du Gansu, dans la région tibétaine de l'Amdo. Il est connu des Tibétains pour ses écrits critiques, notamment ses livres en tibétain *For freedom I have no regret* et *The courage of Rangdrol*, ainsi que ses articles publiés sur Internet, tels que *Conflict and Resolution: A Response to Liu Junning*, réflexion sur les politiques ethniques de la Chine, et *Tonight, I am in the Grasslands of my Hometown*, critique de la politique de réinstallation des nomades tibétains du gouvernement chinois.

C'est la deuxième fois que Druklo est pris pour cible par les autorités chinoises. Le 6 avril 2010, alors qu'il était encore étudiant à l'Université des nationalités de Lanzhou, dans le nord-ouest de la Chine, Druklo a été arrêté avec un de ses camarades, Teurang, pour avoir coédité le magazine littéraire *Shar Dugri* (La montagne enneigée orientale), interdit par les autorités, dans lequel avaient été publiés des articles évoquant les manifestations de 2008 dans les régions tibétaines de Chine. Les autorités l'avaient alors accusé d'avoir été en contact avec le Congrès de la jeunesse tibétaine, organisation de Tibétains exilés. Il avait finalement été libéré le 8 mai 2010.

Nom : Druklo (aussi connu sous son nom de plume Shokjang)

Homme

Action complémentaire sur l'AU 85/15, ASA 17/3517/2016, 25 février 2016